

Informations pratiques

> **Organisation** : MTE/SG/SPES/Sous-direction de l'innovation pédagogique et collaborative - IPEC (Fabrique de l'innovation pédagogique) en partenariat avec la Société française pour le droit de l'environnement, l'Institut de recherches sur l'évolution de la Nation et de l'Etat (IRENEE - Université de Lorraine), et avec l'appui technique de l'European rivers network (ERN).

> **Lieu** : à distance

> **Accès** : un lien de connexion sera envoyé aux participants

> **Participation gratuite**

> **Inscription obligatoire en ligne** : <https://catalogue.ipeec.developpement-durable.gouv.fr/content/stress-climatique-la-nature-au-secours-des-milieus-aquatiques-2e-partie>

La 1ère demi-journée a fait l'objet d'une captation visible sur le site de l'IPEC : <http://www.ipeec.developpement-durable.gouv.fr/stress-climatique-la-nature-au-secours-des-milieus-a714.htm>

> **Contacts à l'IPEC** :

christian.bourrand@developpement-durable.gouv.fr

assisté de :

fabrice.scheid@developpement-durable.gouv.fr

Ministère de la Transition écologique
Ministère de la Cohésion des territoires
et des relations avec les collectivités territoriales

Secrétariat général
Service du pilotage et de l'évolution des services
Sous-direction de l'innovation pédagogique et collaborative - IPEC
92055 - La Défense cedex
Tél. 01 40 81 95 57

www.ipeec.developpement-durable.gouv.fr



Rencontre Stress climatique : La nature au secours des milieux aquatiques

2e partie
14 décembre 2020



Réalisation : MTE-MCTRCT/SG/SPES/IPEC - 2020 - Illustration : Image SMDL - Prise de vue Jérôme

Stress climatique :

La nature au secours des milieux aquatiques - 2e partie

Les effets du changement climatique se font ressentir sur les milieux aquatiques ainsi que sur les activités et ouvrages associés. Ils tendent à augmenter à l'avenir les risques qui pèsent sur la biodiversité, les ressources naturelles et les activités humaines. Des effets plus ou moins catastrophiques risquent d'avoir un impact sur des secteurs tels l'administration de l'eau, la prévention de la santé, l'aménagement urbanistique, les transports, l'agriculture, la sylviculture et le tourisme.

Face à cette situation ne faudrait-il pas redonner son rôle à la nature ? Comment ? Quelles solutions pouvons-nous envisager ?

Ce colloque s'intéressera aux techniques d'aménagement du milieu fluvial et des zones alluviales basées sur la nature (effacement d'ouvrages et récupération de zones inondables, (re)constitution de paysages fluviaux et de prairies humides, ...).

Dans un premier temps, les contributions de cette demi-journée insisteront sur les outils juridiques et économiques qui sont à la disposition des acteurs pour affronter le stress climatique des milieux aquatiques.

Dans un second temps, autour d'une table ronde, la dimension internationale de la problématique sera prise en compte, les risques qui pèsent sur nos milieux aquatiques dépassant souvent le cadre national. Il importe donc de s'intéresser aussi aux solutions qui sont proposées par les acteurs européens, étatiques, intergouvernementaux et non gouvernementaux.

Cette demi-journée fait suite à celle du 26 octobre 2020 dont la captation est en ligne sur le site de l'IPEC : <http://www.ipeec.developpement-durable.gouv.fr/stress-climatique-la-nature-au-secours-des-milieux-a714.html>

Programme de la demi-journée du 14 décembre 2020

> 13h30 : Mot d'accueil, **Christophe Fardet**, directeur de l'IRENEE

> 13h45 : Communication introductive, **Jochen Sohnle**, professeur de droit public à l'université de Lorraine, chercheur à l'IRENEE, président de la Société française pour le droit de l'environnement (section Est), responsable scientifique du colloque

Les leviers d'action juridiques pour accompagner les solutions fondées sur la nature en faveur des milieux fluviaux

> 14h00 : Les outils juridiques de protection de la nature dans le droit administratif français, **Simon Jolivet**, maître de conférences de droit public, université de Poitiers

> 14h15 : Les outils contractuels ou volontaires de protection qui relèvent du droit privé, **Julie Malet-Vigneaux**, maître de conférences en droit privé, université de Poitiers

> 14h30 : La restauration des zones humides du bassin du Danube en Serbie au regard de la multiplicité des acteurs concernés, **Bojana Aleksic**, doctorante en droit public, université de Lorraine

> 14h45 : La valorisation des actions de renaturation du milieu aquatique : les enseignements tirés de la « Habitat Evaluation Procedure » (HEP), **Nathalie Tavernier-Dumax**, maître de conférences en économie, université de Haute-Alsace, Mulhouse.

> 15h00 : Echange avec les participant.e.s et pause

> 15h20 : **Table ronde : Les modalités de l'aménagement des milieux aquatiques basées sur la nature dans une perspective internationale**

Animateur/président de table : **Alexis Pasquet-Venzac** chargé de mission à ERN France

- **Josée Peress**, chargée de mission Cours d'eau, Office français de la biodiversité

- **Adrian Schmid-Breton**, collaborateur scientifique, Commission internationale pour la protection du Rhin (CIPR)

- **Mathilde Loury**, cheffe de l'équipe du Projet LIFE Intégré ARTISAN, Office français de la biodiversité, et **Anne-Laure Moreau**, chargée de mission, Centre Européen de Prévention du Risque Inondation (CEPRI)

- **Agnès Michelot**, maître de conférences HDR - La Rochelle université, présidente de la Société française pour le droit de l'environnement et ex-personnalité associée du CESE (section environnement)

> 16h10 : Echanges avec les participant.e.s

> 16h30 : Conclusion, **Axelle Barrau**, sous-directrice de l'Innovation pédagogique et collaborative - IPEC, ministère de la Transition écologique

> 16h40 : Fin de la rencontre